

Ateliers permanents de lutte contre l'illettrisme - programme 2000. **Faire Plus**

Cette action a été mise en œuvre dans le cadre de la mesure « dispositif permanent de lutte contre l'illettrisme » qui a pour objectif de soutenir une politique globale et permanente de lutte contre l'illettrisme, laquelle comprendra diverses formes d'actions, généralement de formation, dans le cadre d'un large partenariat. A terme, ce dispositif est destiné à s'ouvrir à un large public grâce à la participation de l'ensemble des partenaires institutionnels et des acteurs concernés.

Contacts

Faire Plus

13, rue Adolphe Ramassamy – Moufia
97490 Sainte Clotilde
Tel : 02 62 28 96 61

*Direction du Travail, de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle*
24, rue du Maréchal Leclerc
97488 Saint Denis Cedex
Tél. : 02 62 48 66 00

Dans le cadre de cette mesure, il a été créé un atelier permanent de lutte contre l'illettrisme par arrondissement qui accueille les stagiaires, non rémunérés en entrées et sorties permanentes pour une durée entre 200 et 600 heures en centre. L'entrée en formation des stagiaires est précédée d'un échange afin de déterminer le nombre d'heures préconisées, le calendrier prévisionnel et les lieux de formation.

Chaque stagiaire peut bénéficier d'une période d'alternance en entreprise de une à trois semaines en fonction de son projet. L'accueil et la formation sont individualisés pour permettre de répondre aux besoins de chacun, selon son niveau de départ et ses objectifs. A cet effet, les formations sont composées de modules de base et de modules spécifiques.

L'action portée par FAIRE PLUS est mise en place sur la Région Nord et permet de rendre un service de proximité à la population. Cette action est organisée en faveur des demandeurs d'emplois, des bénéficiaires du RMI, des jeunes en difficulté et de toute personne non salariée, afin de leur permettre d'acquérir des connaissances et un niveau culturel et ainsi d'assurer leurs responsabilités dans la vie courante et/ou de faciliter leur accès à une insertion durable.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Permettre aux stagiaires l'acquisition des savoirs de base fondamentaux, une meilleure maîtrise de son environnement et une meilleure insertion sociale et professionnelle
- Faciliter, par l'amélioration des capacités de communication orale et écrite, l'accès à l'autonomie et éventuellement l'accès à une formation qualifiante et/ou à un emploi.
- Faciliter l'exercice des responsabilités dans la vie courante et préparer un projet.

Quelques indicateurs :

Nombre de places disponibles : 150 stagiaires
Coût horaire : 4.27€/heure stagiaire



Photo AGILE

Coût total éligible : 384 171 €

Participation de l'Union Européenne :
256 114 € (FSE)

